



# Illustrations du Livre blanc de la FNCCR dans 9 Syndicats de l'Ouest





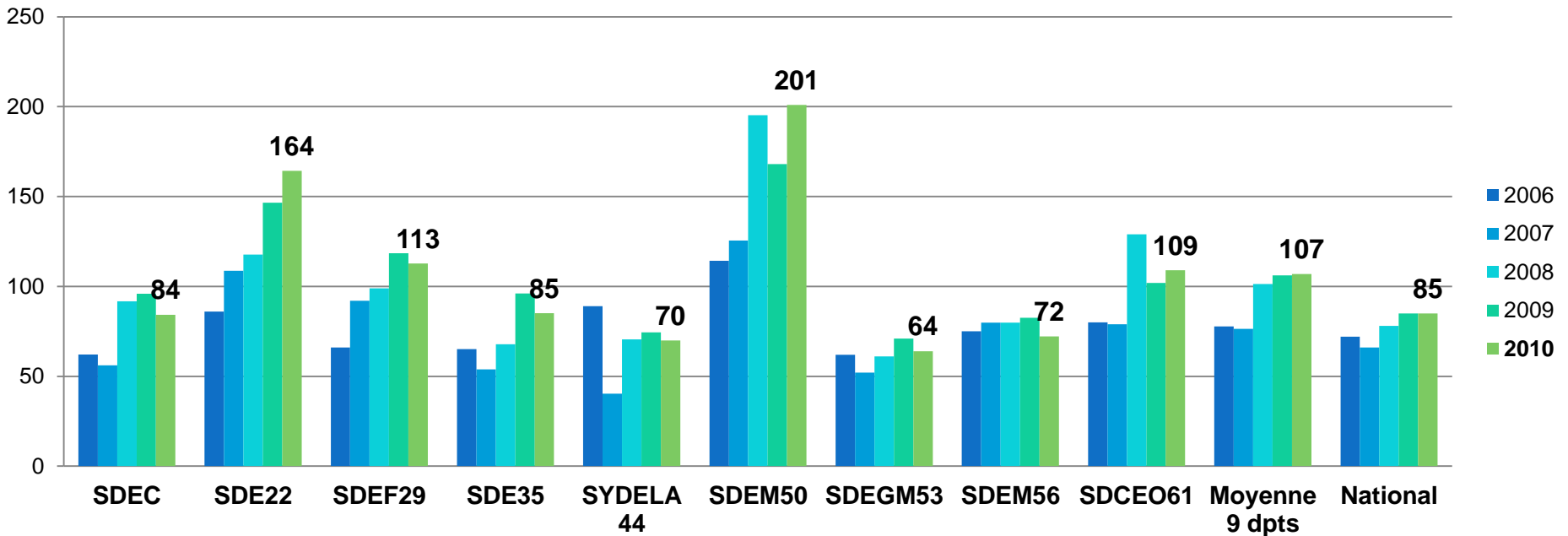
# La qualité de l'électricité distribuée



# La qualité de l'électricité distribuée (1)

## EVOLUTION DU CRITERE B

Evolution du Temps Moyen de coupure par usager et par an (critère B), hors évènement exceptionnel (min)

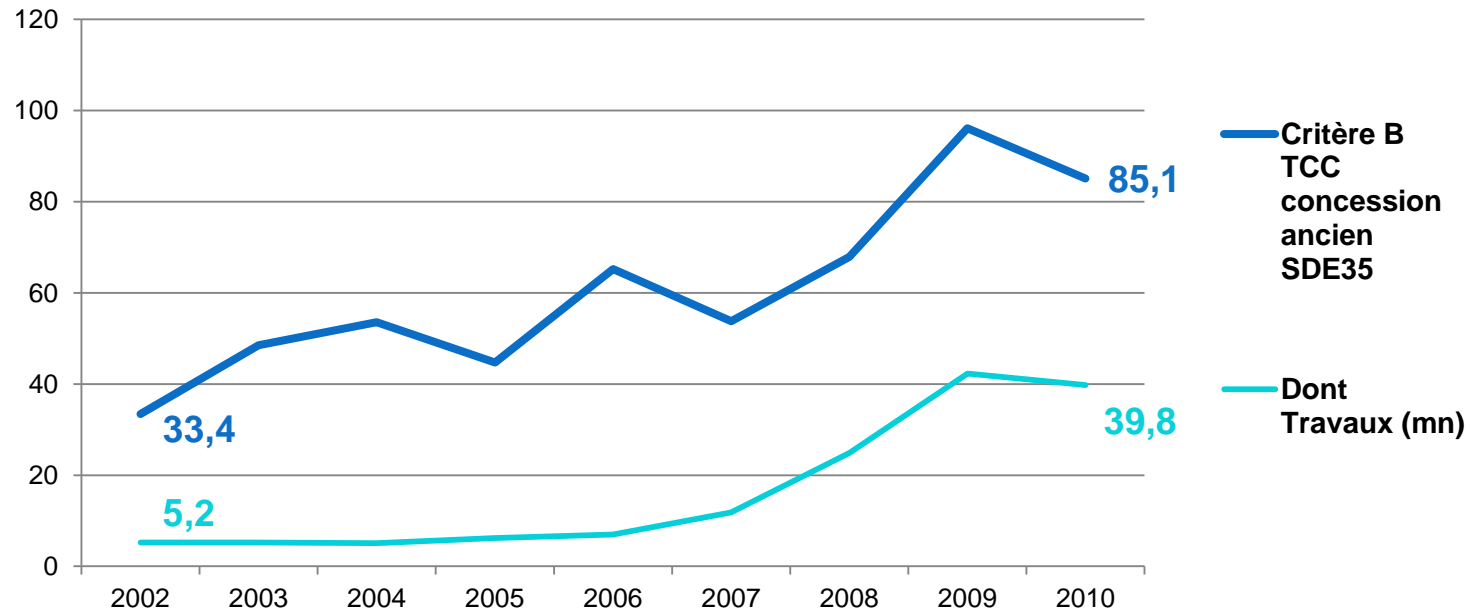


➤ Des valeurs de durée de coupure contrastées entre départements

➤ Une croissance assez nette depuis 2006 (sauf 53 et 56)

## EVOLUTION DES COMPOSANTES DU CRITERE B

### Depuis 2002 en Ile-et-Vilaine



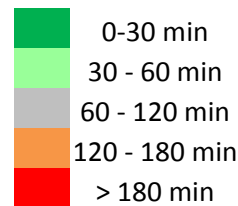
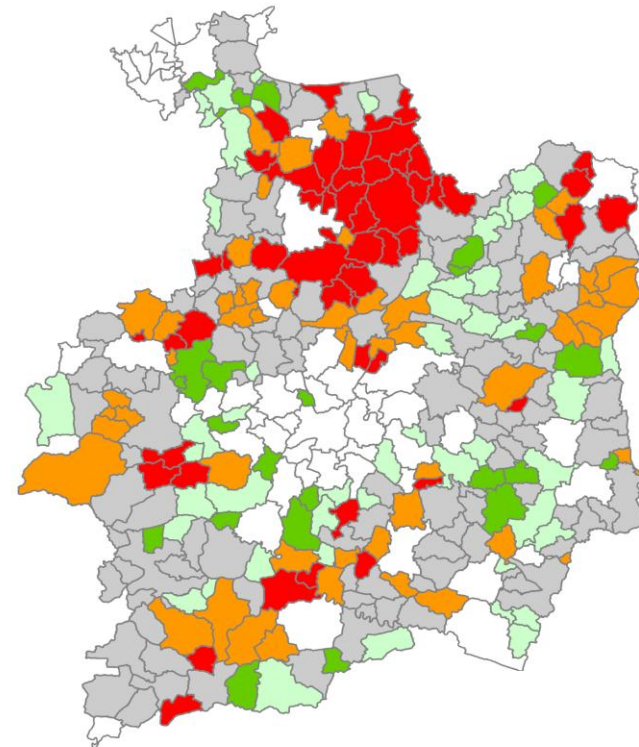
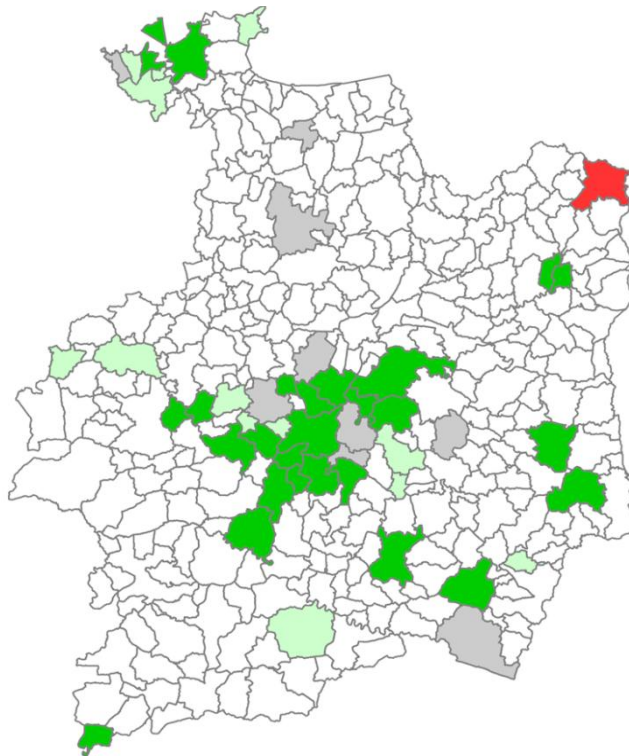
- **Dégradation régulière depuis 2002 pour le critère B «toutes causes confondues» - (+ 154% entre 2002 et 2010)**  
**Depuis 2007 : temps de coupure liés aux travaux supérieurs aux objectifs du cahier des charges (5 min)**

## COMPARAISON EN ZONE RURALE ET URBAINE

### Critère B 2010 en Ile-et-Vilaine : une disparité marquée

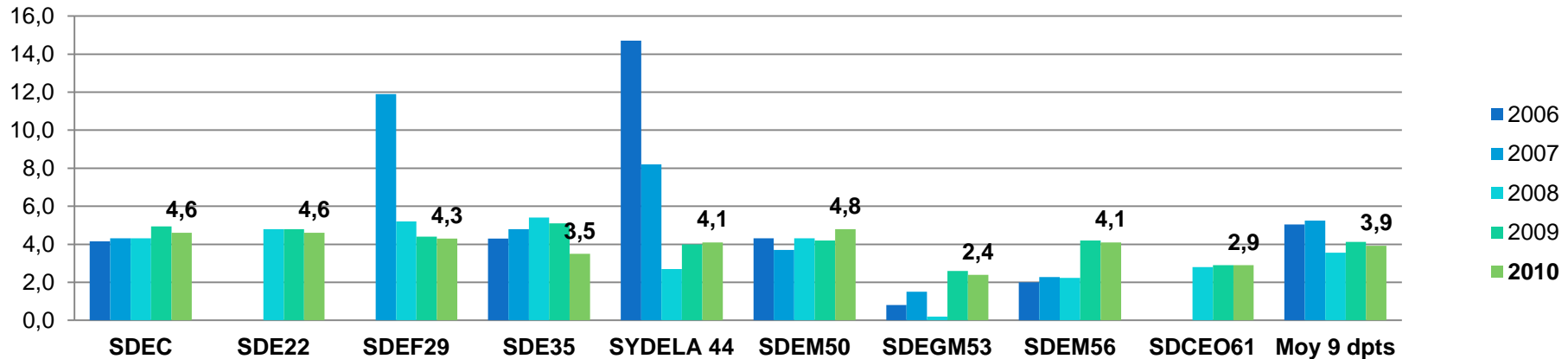
Communes urbaines - Moyenne 30 mn

Communes rurales - Moyenne 109 mn

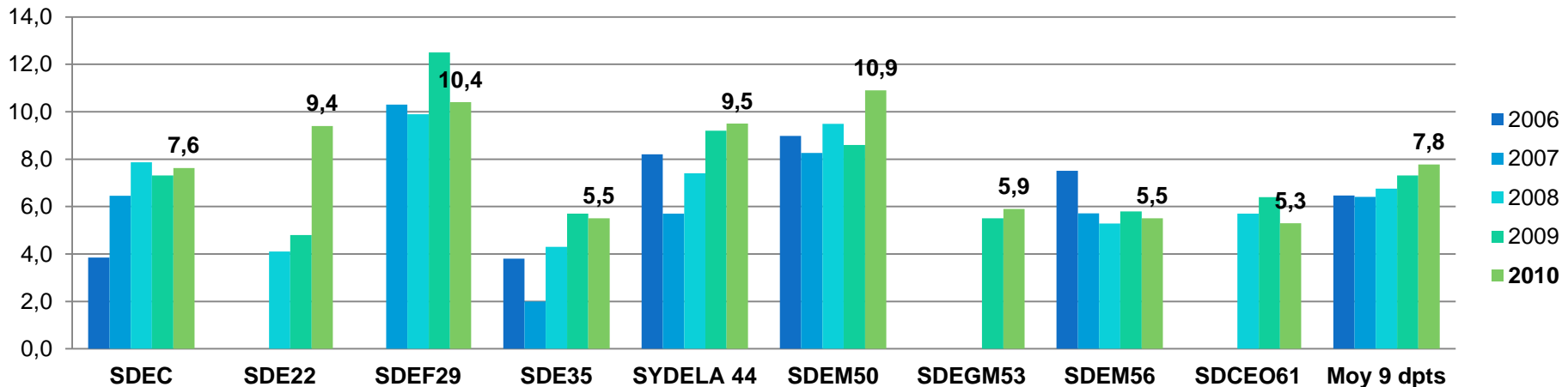


## EVOLUTION DES TAUX D'INCIDENTS POUR 100

### Taux d'incidents HTA en légère baisse

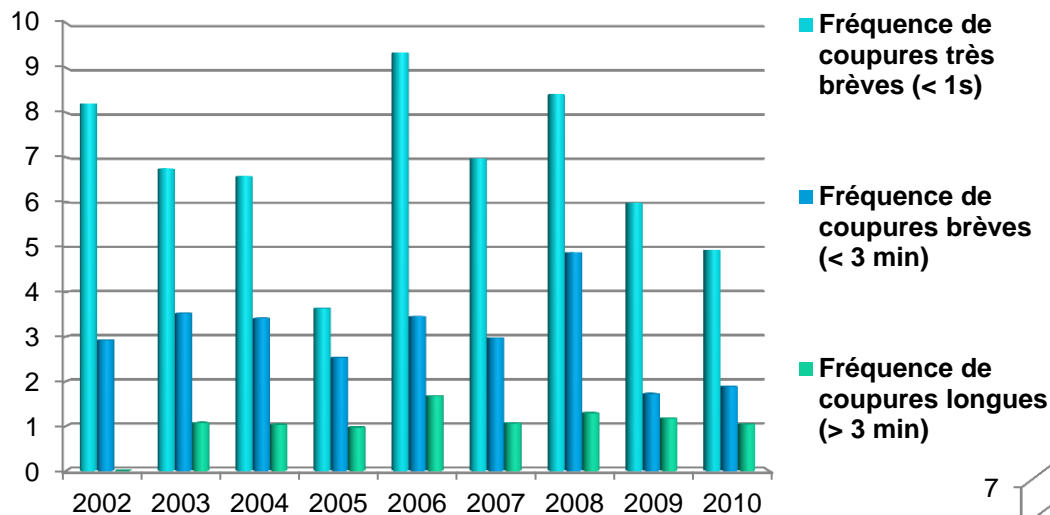


### Taux d'incidents BT en hausse



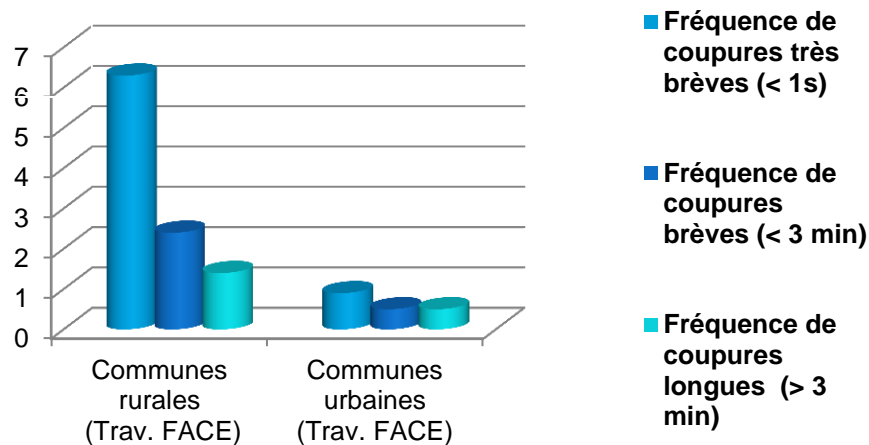
## FREQUENCES DE COUPURE SDE35

Evolution de nombre moyen de coupures par usager et par an (fréquences de coupure) depuis 2002 en Ile-et-Vilaine :



- Baisse des fréquences de coupures très brèves après une hausse marquée en 2006
- Baisse pour les coupures brèves depuis 2008
- Stabilité pour les coupures longues

En 2010 : différenciation marquée entre communes urbaines et rurales en particulier pour les coupures très brèves



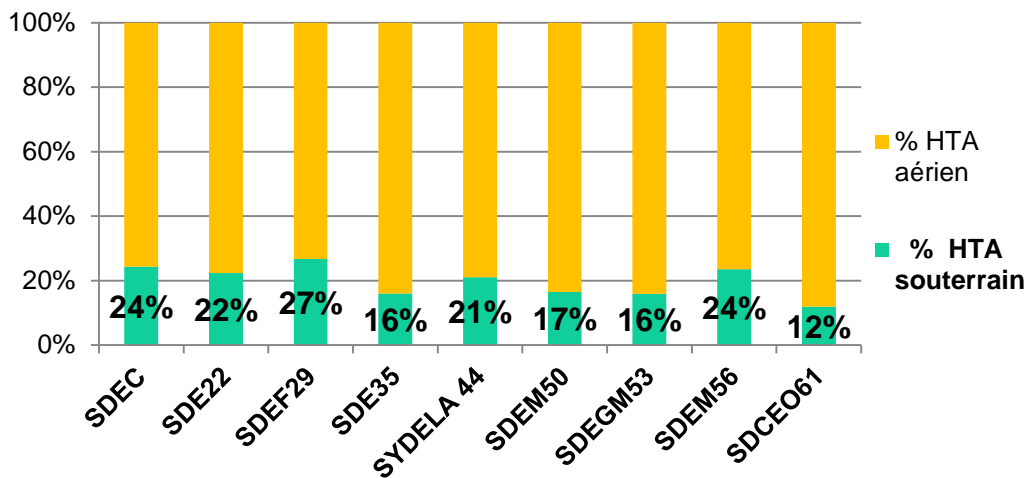


# Le Patrimoine Physique



## REPARTITION DES TAUX D'ENFOUISSEMENT HTA

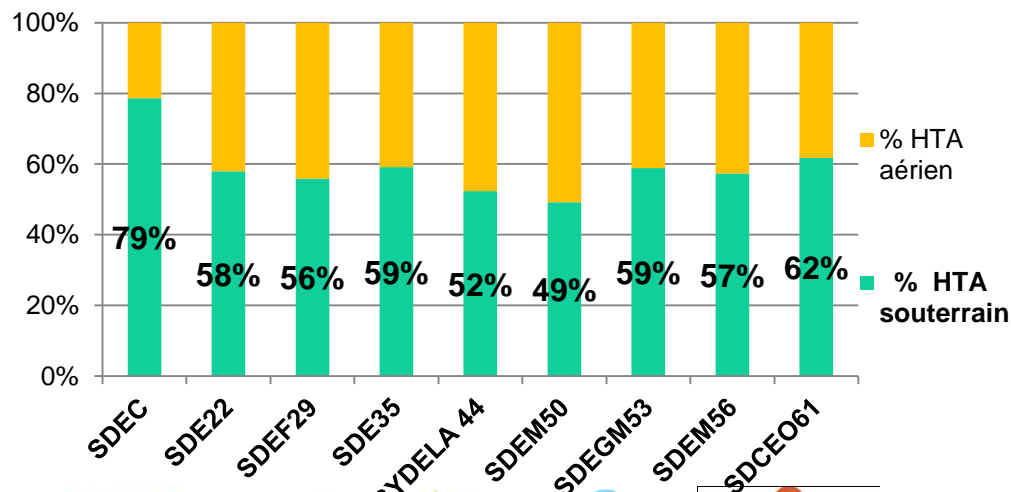
### HTA en zone RURALE (2010)



➤ Fort contraste entre zones rurales et urbaines

➤ Disparité limitée des valeurs départementales

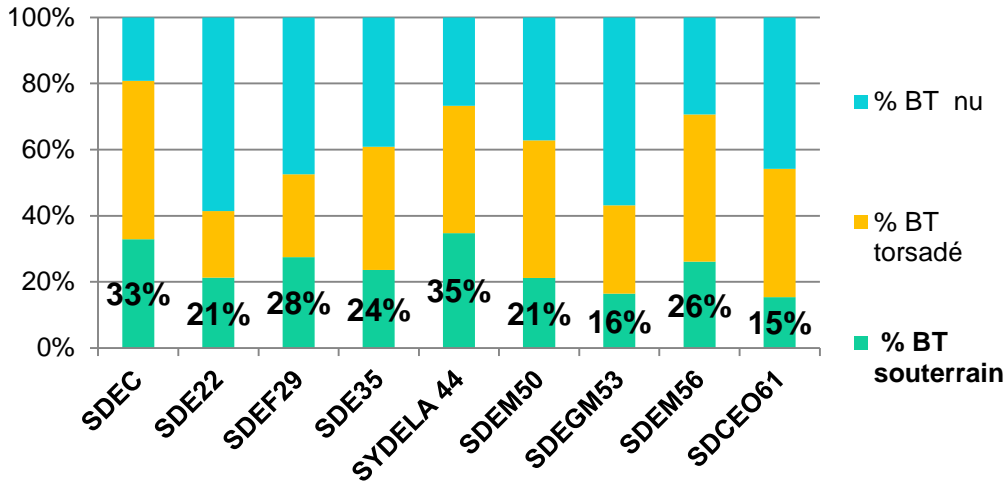
### HTA en zone URBAINE (2010)



➤ Taux d'enfouissement HTA total (rural + urbain) = 28 % pour une moyenne nationale de 41,4 %

## REPARTITION DES TAUX D'ENFOUISSEMENT BT

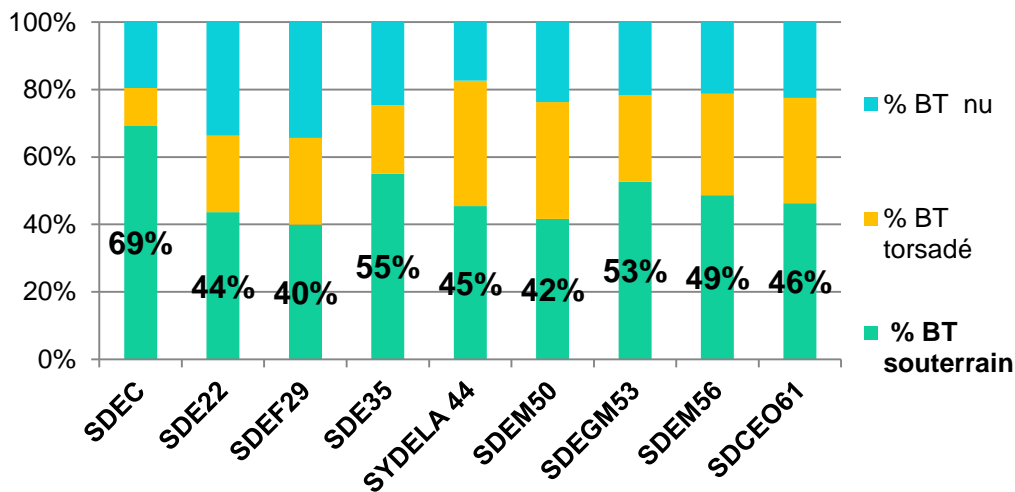
### BT en zone RURALE (2010)



➤ Fort contraste entre zones rurales et urbaines

➤ Différenciation entre départements plus marquée

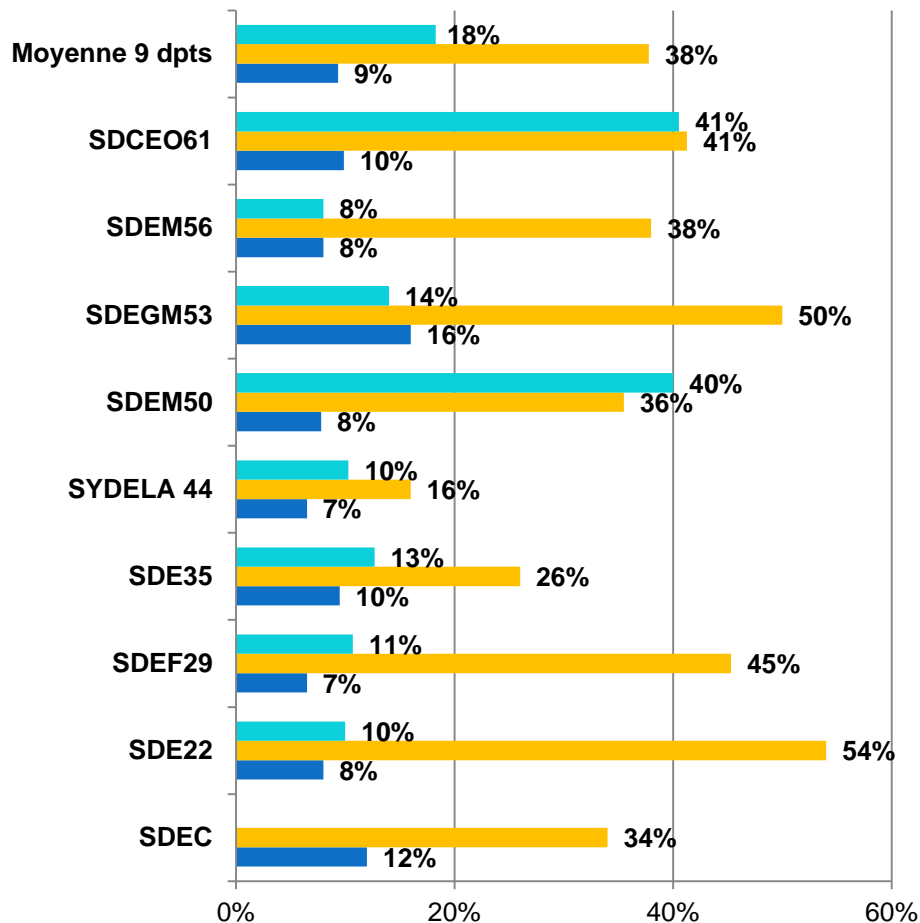
### BT en zone URBAINE (2010)



➤ Taux d'enfouissement BT total (rural + urbain) = 31 % pour une moyenne nationale de 38,8 %

## REPARTITION DES OUVRAGES DE PLUS DE 40 ANS

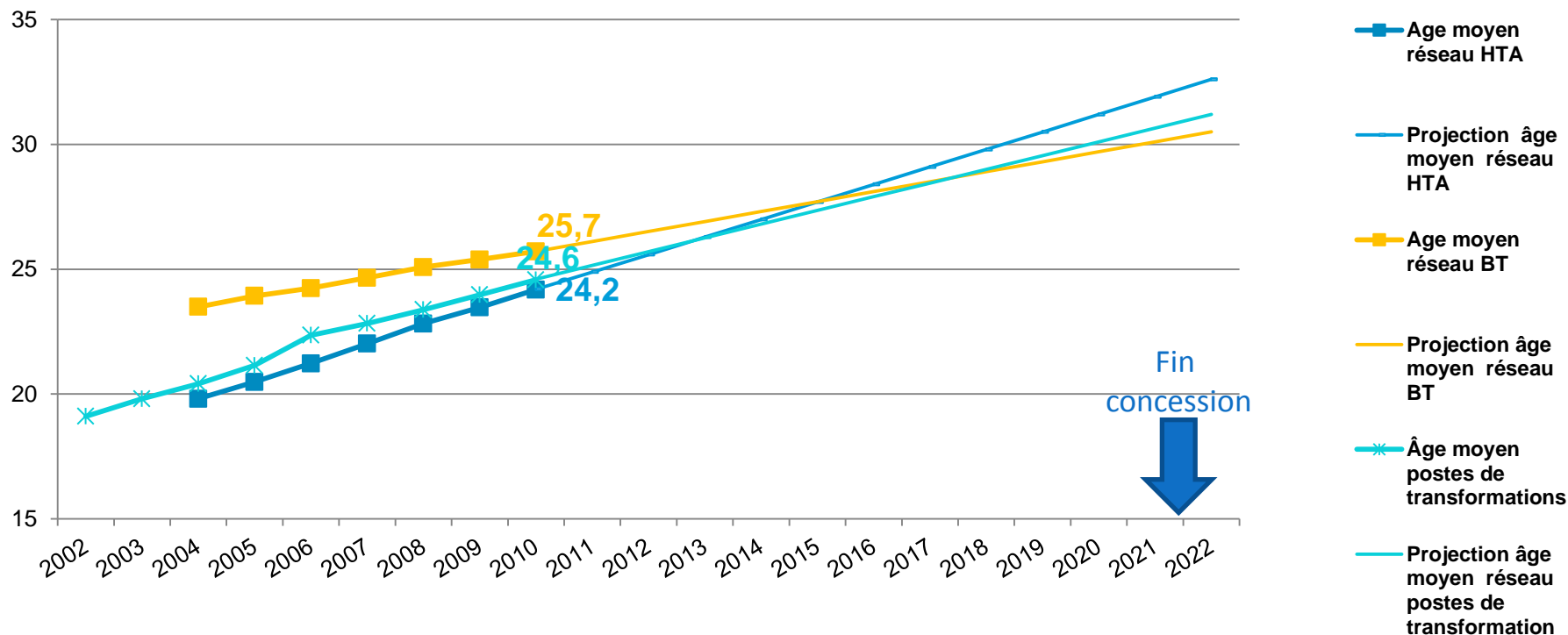
### % d'ouvrages de plus 40 ans (2010)



- Diversités des données en fonction des départements
- Postes de transformation : données contrastées
- Réseau BT particulièrement vieillissant
- HTA : entre 6 et 16 % de réseau ont de plus de 40 ans

## EVOLUTION ET PROJECTION DE L'ÂGE DES

### Evolution et projection en Ile-et-Vilaine (Ancien SDE35)



➤  **Vieillesse inquiétante des ouvrages : en fin de concession, selon cette évolution, le réseau BT et les postes atteindront 31 ans, le réseau HTA 33 ans**

# SUIVI DES OPERATIONS D'ELAGAGE – SDEF

## Bilan des campagnes d'élagage réalisées dans le Finistère par ERDF entre 2007 et 2010

- Réseau BT : Traitement par communes entières. 30 % des communes et 28,5 % du réseau ont été traités sur les 4 années, soit une **périodicité de l'ordre de 13 ans**.
- Réseau HTA : Traitement par départements entiers. 17 % des départements ont été traités sur les 4 années, soit une **périodicité de l'ordre de 23 ans**.
- Constats en 2010 : Linéaires élagués en nette diminution pour des coûts en forte augmentation (2100 €/km HTA et 850 €/km BT contre 380 €/km en 2009)
- Vigilance accrue du SDEF sur cette thématique ; réunions spécifiques organisées pour **optimiser la programmation**.



# Les relations du concessionnaire avec les usagers et les collectivités



## UN SERVICE DE PROXIMITE INDISPENSABLE

### Constat concernant les relations avec le concessionnaire :

#### Pour les usagers, une perte de repère :

- complexité de lisibilité des services (Fournisseur / distributeur ...)
- difficulté d'accès aux différents services
- temps de réponses important

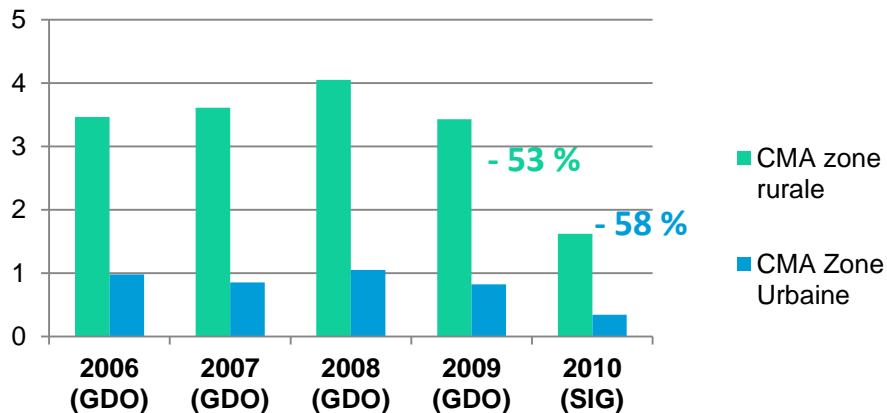
#### Pour le syndicat, des difficultés de gestion commune du réseau :

- manque d'identification des interlocuteurs
- pertes des fondamentaux du service public
- démarche par métiers adoptée par ERDF non efficace pour les projets

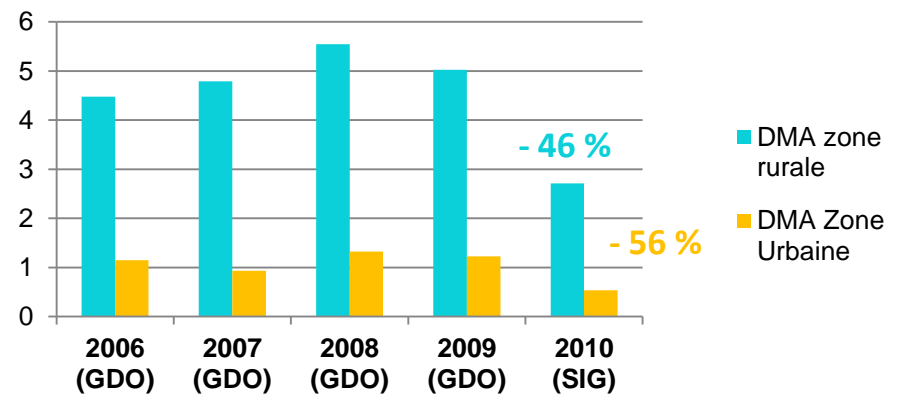
## DES INDICATEURS MODIFIÉS SANS

- Avant 2010 : Indicateurs de tenue de tension « Clients Mal Alimentés » (CMA) et « Départs Mal Alimentés » (DMA) mesurés par le concessionnaire avec l'outil GDO
- En 2010 : modification unilatérale des indicateurs par introduction de l'outil de mesure « SIG », à la suite d'un nouveau plan de tension

### Clients Mal Alimentés (Moyenne 9 départements)



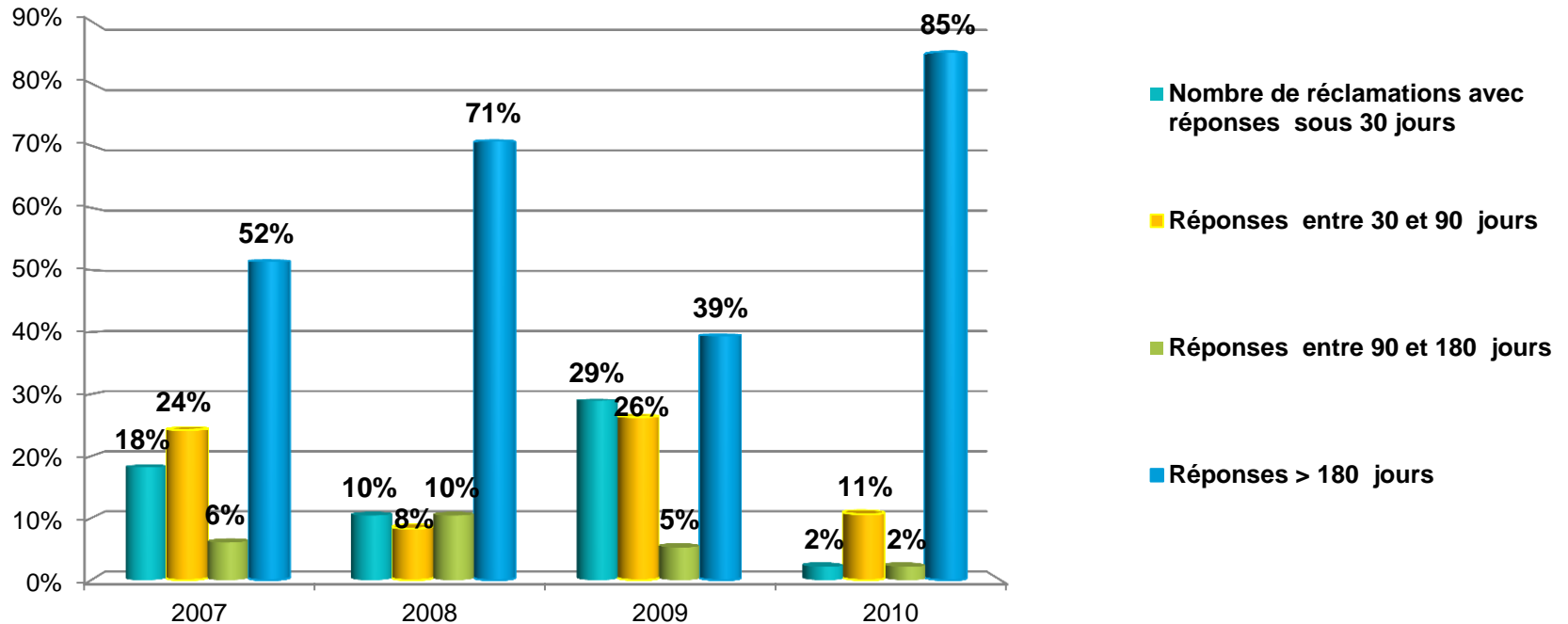
### Départs Mal Alimentés (Moyenne 9 départements)



➤ Sous-estimations des besoins en renforcement

## DELAIS DE REPONSE AUX RECLAMATIONS

### Réponses aux réclamations transmises par le SDE35 à ERDF



Malgré des efforts en 2009, la dégradation marquée de la qualité de suivi des réclamations pénalise les consommateurs et souligne le désengagement d'ERDF

## ABUS DE MONOPOLE ?

### La signature d'un contrat unique en Ile-et-Vilaine

- **Mars 2010** : départementalisation avec l'intégration de 18 nouvelles communes
- **De Mars 2010 à Décembre 2011**: Echecs des négociations pour la signature du contrat unique ; pierre d'achoppement principale : la redevance R2
  - Malgré l'accord-cadre EDF/FNCCR du 5 juillet 2007, ERDF propose un nouveau contrat de concession avec un mécanisme de calcul de la redevance et un plafonnement sensiblement moins avantageux que celui prévu par le modèle de contrat de concession national
- **Janvier 2012** : reprise des négociations avec des perspectives plus optimistes



# Mise en place d'actions locales



# Mise en place du Pacte Electrique Breton

## Le Conseil régional et la Préfecture de Région ont acté le Pacte Electrique Breton fin 2010

### 3 axes d'orientations :

- **Réduire la progression des consommations** par maîtrise de la demande en énergie
- **Développer la production par énergies renouvelables**
- **Sécuriser** le réseau électrique et la production



*Le partenariat entre les Syndicats et ERDF doit nécessairement s'inscrire dans ces objectifs*



# Création du Pôle Energie Bretagne

## Avril 2011 : Regroupement par convention des 4 Syndicats bretons



### Objectifs :

- **Coordonner** les actions des 4 Syndicats
- Asseoir une **représentation collective** pour les thématiques de :
  - Contrôle de concession et relations avec le concessionnaire
  - Production d'énergie
  - Maîtrise de la demande en énergie

### Les travaux engagés :

- Groupes **d'échanges thématiques** entre les services des 4 Syndicats : études et travaux, énergie, éclairage public, concession
- **Réunions** régulières des Directeurs
- Sessions de **formations** en commun
- Groupe de travail **avec le concessionnaire** sur les thématiques: Procédures et parcours clients, PCT/VRG, cartographie, programmation



# Conclusion



## Rapport d'information de l'Assemblée Nationale avril

### Les problématiques relevées

- la **dégradation** de la qualité de l'électricité
- la **fragilisation** du réseau par manque d'investissements
- la **prise de conscience** de l'ensemble des acteurs de l'électricité pour rattraper le retard et pour faire évoluer les cadres réglementaires
- l'intérêt bénéfique des **investissements** des autorités concédantes
- la nécessité de **donner des moyens au gestionnaire** du réseau pour maintenir l'état des réseaux et s'adapter face aux nouveaux besoins (énergies renouvelables, voiture électrique, réseaux intelligents...)

# Rapport d'information de l'Assemblée Nationale avril

## Six propositions

1. Introduire un nouvel indicateur pour mesurer la « **fracture électrique** »
2. Renforcer le « **dispositif Qualité** »
3. Achever la **départementalisation** du service public de la distribution électrique
4. Faire du Conseil du FACE une **instance de discussion nationale** des investissements sur le réseau
5. Introduire un mécanisme **d'affectation des taxes locales** sur la fourniture d'électricité
6. Lancer une réflexion sur la **couverture tarifaire des charges de capital** afin de permettre l'endettement du gestionnaire du réseau